AFFAIRE DE LA PARTURIENTE AYANT ACCOUCHÉ DANS LA RUE

Le responsable de l'EPSP de Sidi Bel-Abbès muté

L'on a appris de source bien informée que le premier responsable de l'EPSP (Etablissement de proximité de santé publique) de la daïra de Marhoum (Sidi Bel-Abbès) a fait l'objet d'une mutation vers une autre daïra à la suite de la vive contestation qui a secoué la localité après l'accouchement d'une parturiente aux abords de l'établissement sanitaire où elle n'a pas été admise par le personnel, une décision qualifiée de «grave négligence».

Dans la journée de mardi dernier, un autre responsable a été désigné et installé dans ses nouvelles fonctions à la tête de l'EPSP. Dans cette même journée, sur ordre du wali, qui s'est déplacé dans la journée de lundi alors que la localité connaissait de graves turbulences depuis le samedi précédent, le chef de daïra, le représentant de l'Anem, le DTP (directeur des travaux publics), le DPAT (direction de planification et d'aménagement du territoire), l'inspecteur général de la wilaya, le DDS (directeur de la santé), des notables de la localité et des représentants de la société civile se sont réunis pour débattre des préoccupations des manifestants qui ont, rappelons-le, lors de la contestation, paralysé l'EPSP pour exiger le départ de son responsable et saccagé le siège de la daïra pour demander de l'emploi, la réfection des routes nationales n°104 et 109, de l'eau potable, plus de médecins, d'infirmiers et de personnel pour l'EPSP, le transport. A l'issue de la réunion, la pompe du réservoir d'eau potable, qui était à l'arrêt depuis un certain temps, a été remise en fonction. Les routes nationales n°104 reliant Marhoum à la localité de Bir Hmam et 109 reliant Marhoum à Merine qui sont impraticables feront en principe incessamment l'objet de travaux de réfection de la chaussée. En tout cas, promesse a été faite lors de la réunion que les accès routiers en question seront bitumés avant la fin du mois de mars. Concernant l'emploi, Marhoum a bénéficié aussitôt de l'ouverture de 12 postes, 6 au niveau du complexe sportif et 6 autres à la maison de jeunes.Au sujet du transport demandé, les autorités ont proposé à des jeunes chômeurs de créer leur propre projet en se rapprochant des services de l'Ansej pour l'octroi de micro-crédits. Cependant, on se demande comment ces jeunes doivent faire, vu que le créneau transport qui est saturé est actuellement gelé. Quant au sort professionnel de l'infirmière qui a refusé de faire admettre la parturiente, il dépend d'une décision interne de l'EPSP, nous a-t-on confié. Depuis mardi dernier, la localité de Marhoum a retrouvé le calme, la société civile a été rassurée par les autorités locales pour une réelle prise en charge de ses préoccupations dans les meilleurs délais, lui-a-t-on promis.

A. M.

Meurtre dans la localité de Tabia

Dans la journée de jeudi dernier, un jeune homme âgé de 28 ans a succombé des suites de blessures au niveau de la polyclinique de Boukhanefis. Selon notre source, la victime et le présumé meurtrier, âgé de 24 ans, tous deux habitant la localité de Tabia, se seraient disputés pas loin de la rivière lorsque ce dernier lui a asséné des coups avec un objet contondant, avant de prendre la fuite et de le laisser gisant dans une mare de sang. Evacuée vers Boukhanefis, la victime a rendu l'âme. Quant au présumé meurtrier, il a été arrêté par la gendarmerie.

A. M.

BÉJAÏA

Deux trafiquants de drogue arrêtés

Agissant sur des informations de citoyens, les enquêteurs de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de daïra de Tazmalt ont procédé, dimanche dernier, à la saisie de près de 96 kg de kif traité et à l'arrestation de deux présumés narcotrafiquants.

Répondant aux initiales M. A. et M. S., les deux présumés trafiquants, âgés respectivement de 29 et 25 ans, qui sont aussi frères, écoulaient leur marchandise prohibée dans un kiosque multiservices appartenant à M. A., a-t-on appris auprès de la chargée à la communication de la Sûreté de wilaya de Béjaïa. Les deux présumés trafiquants ont été présentés en fin d'après-midi de jeudi dernier devant le juge d'instruction près le tribunal d'Akbou qui les a placés sous mandat de dépôt en attendant leur comparution devant le juge pour les chefs d'inculpation : détention et commercialisation de drogue et constitution d'une entreprise criminelle organisée. Un troisième individu impliqué dans la même affaire de trafic de drogue, qui a réussi à prendre la fuite, est actuellement recherché par la police, selon la chargée à la communication de la Sûreté de wilaya.Il est chargé du ravitaillement en drogue des dealers des régions limitrophes à travers la vallée de la Soummam, a-t-on indiqué.

A. K.

Un employé communal tente de s'immoler par le feu devant le siège de l'APC de Sidi-Aïch

Un employé communal, âgé d'une quarantaine d'années, a tenté, dans la matinée de vendredi dernier, de s'immoler par le feu devant le siège de l'APC de Sidi-Aïch, selon une source locale. L'employé en question entendait, à travers son geste désespéré, protester contre ses conditions socioprofessionnelles et réclamer son intégration après plus d'une dizaine d'années comme contractuel. Des citoyens qui se trouvaient dans les environs ont réussi à lui faire entendre raison.

A. K.

AÏN-TÉMOUCHENT

Une femme menace de s'immoler publiquement à Sidi Ben-Adda

Une femme mariée, habitant dans la localité de Sidi Ben-Adda, distante de 3 km du chef-lieu de la wilaya de Aïn Témouchent, a remis, vendredi, une lettre à quelques journalistes locaux dans laquelle elle menace de s'immoler elle et son enfant en bas âge si les autorités locales l'expulsaient de son logement. La dame a déjà tenté une première fois de mettre à exécution sa menace en janvier dernier, lorsqu'un huissier de justice s'était pointé à son domicile accompagné de la force publique pour l'évacuer des lieux. Elle demanda aux responsables locaux de lui accorder un délai de trois mois pour pouvoir réaliser une habitation rurale, conformément à la décision de Mme le wali d'Aïn Témouchent n°227/11 du 15 novembre 2011. Son mari, dit-elle, a introduit une demande auprès du président du tribunal de Aïn-Témouchent pour demander l'arrêt de l'ordre d'exécution de l'expulsion du 25 juillet 2011 jusqu'à ce que la justice tranche en date du 11 mars prochain 2012.

S. B.

Arrestation d'une bande de voleurs à Aïn-El-Beïda

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Hammam Bou-Hadjar ont mis hors d'état de nuire une bande spécialisée dans le vol de maisons. Le groupe de malfrats est composé de trois individus à l'origine du récent vol de 70 millions de centimes du domicile d'un habitant du village de Aïn-El Beïda. C'est à la suite d'une enquête minutieuse des éléments de la Gendarmerie nationale que le principal suspect fut identifié, il s'agit de M. Y. H., âgé de 22 ans, originaire de Aïn-El Beïda. Il a été arrêté avec ses complices dans un bar à Aïn-Témouchent. Après vérification, il s'est avéré que les empreintes étaient celles du principal auteur des vols commis dans la localité de Aïn-Beïda ces derniers temps. Lors de l'interrogatoire, l'accusé principal a reconnu tous ses actes et a été présenté avec ses acolytes devant le procureur de la République de Hammam Bou-Hadjar qui les a placés sous mandat de dépôt.

S. B.

Saisie de plus de 100 bonbonnes de gaz butane

Alors que la crise de gaz butane est à son paroxysme dans la wilaya de Aïn-Témouchent, certaines personnes sans scrupules n'hésitent pas à tirer profit de la situation pour se faire de l'argent sur le dos la population. Ainsi, 101 bonbonnes de gaz butane ont été saisies par la Gendarmerie nationale de Hammam Bou-Hadjar dans un véhicule de marque Toyota Hilux, immatriculé à Aïn-Defla. Cette cargaison de gaz butane était destinée à la commercialisation illégale.

Le pot aux roses a été découvert lors d'un point de contrôle des éléments de la Gendarmerie nationale. Les deux individus ne possédaient ni registre du commerce ni facture. Selon l'enquête, les bonbonnes avaient été remplies dans un entrepôt à Aïn-Témouchent et ont été achetées d'une façon illégale par les deux individus pour les revendre ensuite à Aïn-Defla.

La marchandise a été saisie et les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République de Hammam Bou-Hadjar.

S. B.

SÉTIF

Un banquier sous les verrous

Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Bougaâ, wilaya de Sétif, ont interpellé un employé de la Banque algérienne du développement rural (Badr) accusé de détournement de fonds. L'affaire débute par une plainte déposée par la représentante de la banque après la disparition d'une somme d'argent en devises estimée à plus de 400 millions de centimes qui était entreposée dans le coffre-fort de la banque.

Les policiers, qui ont entamé leur enquête en interrogeant les employés chargés de l'ouverture du coffre-fort contenant les billets de banque (euros) sous forme de deux liasses, ont pu identifier l'employé indélicat. Ce dernier aurait profité d'une panne dans le système d'ouverture et fermeture du coffre-fort pour subtiliser l'argent. Présenté jeudi au parquet, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

Elle vole près de 300 millions de bijoux

Les éléments de la 9e Sûreté urbaine de Sétif ont réussi à appréhender un couple auteur de vol de bijoux. En effet, suite à une plainte déposée par une dame suite au vol de ses bijoux de son domicile sis à la cité 326-Logements de Sétif et dont la valeur marchande dépassait les 300 millions de centimes, l'enquête avait permis de constater que le vol a été commis sans aucune infraction, donc avec un double des clés, ce qui a orienté les enquêteurs vers la piste d'un proche.

Les policiers ne tardèrent pas à mettre la main sur une jeune fille qui entretenait une relation amicale avec la victime. Lors de son interrogatoire, la jeune fille finira par craquer et avoua avoir fait le double des clés et pénétrer dans la maison en l'absence de la dame. Elle fera main basse sur les bijoux en compagnie de son petit ami.

Identifié à son tour, le jeune homme sera aussitôt arrêté. Présentés au parquet, le petit ami sera placé sous mandat de dépôt et la jeune fille, elle a été laissée en liberté provisoire.

Cambriolage à Aïn Arnet

Une plainte a été déposée par un père de famille suite au cambriolage de son domicile sis à la cité 300-Logements à Aïn-Arnet, où il a constaté la disparition d'une importante quantité de bijoux appartenant à sa femme ainsi qu'à une proche, quantité dont la valeur est estimée à plus de 150 millions de centimes. La victime avait pointé du doigt une jeune fille qui venait régulièrement chez lui pour aider et assister sa femme malade. Convoquée par la police et soumise à un interrogatoire poussé, la jeune fille avouera avoir dérobé les bijoux et les avoir remis à son petit ami.

Ce dernier s'est empressé de les écouler pour la somme dérisoire de 60 millions de centimes à une personne dont il ne connaît, selon lui, pas l'identité. La police est parvenue à récupérer la somme de 59 millions de centimes que le couple n'avait pas eu le temps de dépenser. Les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt et écroués à la maison d'arrêt de Sétif.

Imed Sellami

MOSTAGANEM

Un mineur poignardé

Force est de constater qu'il est extrêmement rare que les mineurs soient tués par d'autres mineurs. Dans la soirée de mercredi dernier, un jeune mineur âgé de 17 ans est mort des suites de ses blessures aux UMC après avoir été poignardé au thorax lors d'une rixe avec un jeune du même âge.

Juste après son forfait, le meurtrier a été interpellé et arrêté, il sera présenté aujourd'hui devant le magistrat instructeur. Cette agression succède à plusieurs règlements de comptes survenus ces derniers jours entres bandes rivales. La police judiciaire a ouvert une enquête.

A. B.

KHENCHELA

Chute mortelle d'un enseignant

Un professeur d'enseignement moyen, exerçant dans l'un des établissements scolaires du chef-lieu de wilaya, âgé de 45 ans, père de famille, a trouvé la mort après une chute d'un étage de son domicile familial situé sur la route de Babar au moment où il effectuait des travaux sur la terrasse de sa maison. Evacuée d'urgence vers l'hôpital, la victime a rendu l'âme souffrant d'un traumatisme crânien et d'une hémorragie cérébrale. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital Ali Boushaba en attendant les résultats de l'autopsie et de l'enquête de la police.

Benzaïm Abdelouahab

Plus de 10 blessés après un affrontement entre étudiants

Le centre universitaire Abbès-Laghrour d'El Hama, 5km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, a été le théâtre d'une journée sanglante qui a engendré plus de 10 blessés après des affrontements entre 2 groupes d'étudiants de deux communes différentes. Ils ont saccagé plusieurs locaux du centre universitaire qui a abrité les incidents dus à un mal-entendu entre deux étudiants. Les victimes, dont deux dans une situation très grave, ont été évacuées à l'hôpital alors que les services de police ont ouvert une enquête. L'administration du centre a déposé plainte.

B. A.

ACCIDENT DE LA ROUTE À GUELMA

Deux morts et un blessé grave

Deux personnes sont mortes et une autre a été grièvement blessée hier, dans un accident de la route, lorsque le conducteur d'un véhicule léger a perdu le contrôle de celui-ci, qui a fait plusieurs tonneaux, aux environs d'Ouled Chiha (commune de Nechmaya), sur la RN 21 reliant Guelma à Annaba. Les éléments de la Protection civile se sont rendus sur les lieux pour organiser les opérations de secours et évacuer les blessés vers l'hôpital Okbi de Guelma. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce drame.

N. Guergour